

MAIRIE D'OZAN

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 05 MARS 2021**

Sous la Présidence de Mme PESENTI Marie Jeanne, Maire - Etaient Présents : M. J. PESENTI, C. GIRAUD, F. BOURDON, A. BROYER, M. E. BOYAT, R. MONTERRAT, R. DEBRUNE, S. CHANFRAY, D. PAQUET, V. SERAFIN
Étaient excusés : C. BIÉ ayant donné pouvoir à V. SERAFIN, C. BARTEZ ayant donné pouvoir à F. BOURDON, J. BARANI, J. M. FORT ayant donné pouvoir à M. J. PESENTI, C. COLLOVRAY ayant donné pouvoir à S. CHANFRAY

Secrétaire de séance : Régis MONTERRAT

Madame le Maire demande d'ajouter et de délibérer sur l'affectation des résultats du budget principal et du budget assainissement.

↳ **Approbation du compte rendu de la réunion du 05 février 2021**

Le conseil municipal approuve le compte rendu de la réunion du 05 février 2021 à l'unanimité des membres présents.

↳ **Approbation des comptes administratifs et comptes de gestion 2020 : budget principal et budget assainissement**

Le Conseil Municipal approuve les comptes administratifs et les comptes de gestion 2020 des budgets principal et assainissement qui se présentent de la façon suivante :

* Budget assainissement :

Dépenses de fonctionnement : 136 452,26 € - Recettes de fonctionnement : 106 817,06 € soit un déficit de 29 635,20€ auquel s'ajoute l'excédent antérieur soit un déficit global de 9 772,07 €

Dépenses d'investissement : 71 105,97 € - Recettes d'investissement : 120 677,00 € soit un excédent de 49 571,03€ auquel s'ajoute le déficit antérieur de 7 828,32 € et les restes à réaliser soit un excédent global de 24 742,81 €

* Budget principal :

Dépenses de fonctionnement : 352 029,13 € - Recettes de fonctionnement : 402 476,14 € soit un excédent de 50 447,01€ auquel s'ajoute l'excédent antérieur soit un excédent global de 136 833,47€

Dépenses d'investissement : 76 191,20 € - Recettes d'investissement : 23 913,78 € soit un déficit de 52 277,42 € auquel s'ajoute les restes à réaliser et l'excédent antérieur soit un déficit global de 50 138,81 €

↳ **Affectation des résultats 2020 : budget principal et budget assainissement**

* Budget principal :

Après reprise des résultats des exercices antérieurs, le Conseil Municipal décide d'affecter les résultats de la façon suivante :

Excédent de fonctionnement : reporté en fonctionnement pour 86 694,66 € et pour 50 138,81 € en investissement
Déficit d'investissement : reporté à l'investissement pour 50 138,81 €

* Budget assainissement :

Après reprise des résultats des exercices antérieurs, le Conseil Municipal décide d'affecter les résultats de la façon suivante :

Déficit de fonctionnement : reporté en fonctionnement pour 9 772,07 €
Excédent d'investissement : reporté à l'investissement pour 24 742,81 €

↳ **Maison ASTIER : fixation du montant du loyer et attribution du logement**

Après présentation des frais engagés pour la restauration de la Maison Astier (frais de peinture essentiellement), le conseil municipal fixe le montant du loyer mensuel à 550 € et le montant de la caution à 1 mois de loyer.

Madame le Maire explique qu'elle n'a reçu que 2 dossiers de demande dont 1 a l'objet d'un retrait. Elle présente le dossier des candidats à la location. Le conseil municipal accepte le dossier de demande de location et précise que le logement est disponible à la location à compter du 1^{er} mai 2021.

↳ **Choix du blason**

La commission communication présente les résultats du sondage fait auprès de la population concernant le choix du blason communal : blason n°1 – 18 voix, blason n°2 – 63 voix.

Les élus sont invités à donner leur avis : blason n°1 – 0 voix, blason °2 – 12 voix, 2 abstentions

↳ **Comptes rendus divers, Questions diverses**

Madame le Maire :

- ✎ présente les aides allouées par le Conseil Départemental de l'Ain ainsi que les démarches à effectuer pour en bénéficier,
- ✎ explique que suite à la réunion organisée avec un agent responsable du service des routes du Conseil Départemental de l'Ain cette semaine le projet de sécurisation des voies de la commune prévoyant une zone 30 devant l'école ainsi que la mise en place d'écluses (ou chicanes) Route d'Allonziat devra faire l'objet d'une étude plus approfondie. Un entretien avec l'agence départementale d'ingénierie a été sollicité pour analyser les conditions de cette étude.
- ✎ propose aux élus de participer à des tables rondes organisées en webinaire par l'Agence de l'Eau le 29 mars 2021.
- ✎ présente les actions de prévention proposées par l'ADAPA à destination des habitants à partir de 60 ans. Elle demande à la commission communication de créer des supports d'information afin d'en informer la population.

Monsieur François BOURDON : la commission communication :

- ✎ propose de modifier le nom de l'Inf'OZAN ainsi que son format et sa fréquence de diffusion
- ✎ souhaite supprimer les comptes rendus des réunions du conseil municipal des bulletins trimestriels et des bulletins annuels
- ✎ a consulté une graphiste pour la confection et l'impression des bulletins d'information (trimestriel et annuel)

VU par Nous, Maire de la Commune d'OZAN, pour être affiché à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la Loi du 5 Août 1884.

A OZAN, le 11 mars 2021

Le Maire,

Marie Jeanne PESENTI